



Village
Saint-Célestin



GUIDE DES **NOUVEAUX** ARRIVANTS

Mot du maire

Madame,
Monsieur,

Permettez-moi, au nom des membres du Conseil municipal et du Comité d'accueil des nouveaux arrivants, de vous souhaiter la plus cordiale des bienvenues!

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons dans notre communauté. Comme vous le constaterez au cours des prochaines semaines, Saint-Célestin est un milieu où l'on y retrouve une qualité de vie incomparable.

Plusieurs services sont à votre portée, et ce, tant au niveau des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. De plus, la proximité des centres urbains d'importance permet de compléter notre offre de services.

Nous sommes à votre entière disposition pour répondre à toutes vos interrogations.

Bienvenue chez vous!

Raymond Noël

Maire





On saisit les opportunités!

Situé en bordure de l'autoroute 55, à moins de 15 minutes de Trois-Rivières, le Village de Saint-Célestin a su profiter de cette situation privilégiée pour se développer. Sa riche histoire religieuse a contribué à faire connaître ce petit village à travers le Québec entre la crise économique et la Révolution tranquille. L'ouverture de la municipalité et de ses citoyens a contribué à la croissance d'entreprises diversifiées qui génèrent aujourd'hui de nombreux emplois.

Il fait bon vivre dans ce village, car les citoyens sont impliqués dans leur communauté. Les efforts d'embellissement mis de l'avant offrent un environnement attrayant, ainsi qu'une quiétude et une qualité de vie remarquable. Le centre communautaire et les installations sportives que se partagent le Village et la Paroisse de Saint-Célestin offrent de nombreuses possibilités de divertissement et d'activités physiques. Le Festival du Blé d'Inde est quant à lui un incontournable pour tisser des liens entre les municipalités environnantes et célébrer entre voisins.

À Saint-Célestin, on sait s'amuser!

Un peu d'histoire

Lors de la déportation des Acadiens en 1755, plusieurs familles dispersées s'installent sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Une partie de ce territoire, qui était autrefois une ramification de la paroisse de Saint-Grégoire-le-Grand, est aujourd'hui désigné par le nom de Saint-Célestin. Le 13 juillet 1849, une requête est signée afin qu'un prêtre vienne s'établir dans la communauté. La paroisse de Saint-Célestin doit son nom au pape Célestin 1^{er}, qui vécut au cinquième siècle.

- ◆ **1854** Construction du presbytère et de l'église, elle ne sera achevée qu'en 1861.
- ◆ **1896** Le Village se dissocie de la Paroisse de Saint-Célestin et devient autonome.
- ◆ **1896** Inauguration de la Tour des Martyrs.
- ◆ **1910** Un désastreux incendie réduit en cendre la seconde église de Saint-Célestin (Village).
- ◆ **1967** Début de la construction de l'église telle qu'on la connaît aujourd'hui.

Atouts

- ◆ **Zone industrielle et développement résidentiel**
- ◆ **Gardereries en milieu familial**
- ◆ **Bureau de Postes Canada**
- ◆ **Institution financière**
- ◆ **Patinoire couverte, terrain de balle, terrain de soccer, centre communautaire, bibliothèque**
- ◆ **Plusieurs organismes communautaires**
- ◆ **Plusieurs commerces de détail et industries**
- ◆ **CHSLD**
- ◆ **Fleurons du Québec (3 fleurons)**

CONSEIL MUNICIPAL ET PERSONNEL DE SOUTIEN

Les assemblées ordinaires du conseil municipal se tiennent tous les premiers lundis du mois, à 19 h 30, sauf pour le mois de janvier où elle a lieu le deuxième lundi du mois. À noter que les assemblées ordinaires du conseil devant avoir lieu un jour férié sont reportées au lendemain.

Les assemblées se déroulent au presbytère de Saint-Célestin (500, rue Marquis) et toute personne désireuse d'y assister est la bienvenue.

❖ Coordonnées

Bureau municipal du Village de Saint-Célestin

510, rue Marquis
Saint-Célestin (Québec) J0C 1G0

☎ 819 229-3642

✉ info@village-st-celestin.net

f [Village de St Célestin](https://www.village-st-celestin.net)

❖ Heures d'ouverture du bureau municipal (pour le public)

LUNDI	FERMÉ
MARDI À JEUDI	9 H À 12 H ET 13 H À 16 H
VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE	FERMÉ

 <https://www.village-st-celestin.net>

❖ Conseil municipal

- ◆ **M. Raymond Noël**, maire
- ◆ **M. Sylvain Lamothe**, conseiller — siège n° 1
- ◆ **M. Yvon Parenteau**, conseiller — siège n° 2
- ◆ **M. Denis Croteau**, conseiller — siège n° 3
- ◆ **M. Marc Arseneault**, conseiller — siège n° 4
- ◆ **Mme Louise McMahon**, conseillère — siège n° 5
- ◆ **M. Olivier Lemire**, conseiller — siège n° 6

❖ Personnel de soutien

Direction générale

◆ **Mme Pascale Lamoureux**

Directrice générale et secrétaire-trésorière

◆ **Mme Luce Colbert**

Secrétaire-réceptionniste

Travaux publics et eau potable

◆ **M. Mario Leblanc**

Inspecteur municipal

☎ 819 695-2838

Pour urgence seulement. Pour toute autre requête, prière de téléphoner au bureau municipal.

Sécurité incendie

◆ **M. Martin Houle**

Directeur et préventionniste du service incendie de Saint-Célestin (Paroisse)

☎ 819 229-2202

Cellulaire : 819 384-9946

Appel d'urgence : 911

Table des matières

Conseil municipal et personnel de soutien.....	4
Établissement.....	6
Services de télécommunication.....	6
Taxes municipales.....	7
Droit de mutation immobilière.....	7
Incitatifs financiers pour la construction résidentielle.....	7
Services.....	8
Aide alimentaire.....	8
Bibliothèque.....	8
Bulletin municipal.....	9
Camp de jour.....	9
Collecte d'ordures et récupération.....	9
Éducation.....	10
Emploi.....	12
Famille.....	13
Meubles et vêtements.....	13
Office municipal d'habitation.....	14
Organismes communautaires.....	14
Santé.....	15
Transport adapté.....	15
Loisirs, culture et vie communautaire.....	16
Festival du Blé d'Inde.....	18
Réglements (en bref).....	19
Nuisances.....	19
Stationnement.....	19
Animaux.....	19
Colportage.....	19
Systèmes d'alarme.....	19
Vente de garage.....	19
Utilisation extérieure d'eau potable.....	20
Vente de garage.....	20
La construction, la rénovation et la démolition.....	20
Présentation de la MRC de Nicolet-Yamaska.....	21
Ressources gouvernementales concernant l'immigration.....	22
Autres ressources utiles.....	23





ÉTABLISSEMENT

❖ Services de télécommunication

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'entreprises qui offrent des forfaits pour la téléphonie, la télévision et l'internet.

Sogetel

111, rue du 12-Novembre
Nicolet (Québec) J3T 1S3

☎ 1 866 764-3835 | Sans frais

✉ info@sogetel.com

🌐 <http://www.sogetel.com>

Télébec

☎ 1 888 835-3232 | Sans frais

🌐 <https://www.telebec.com>

Cogeco

☎ 1 866 921-5792 | Sans frais

🌐 <http://www.cogeco.ca/fr>

Bell

☎ (pour magasiner des services internet, de télévision ou de téléphonie) : 1 866 778-5529 | Sans frais

☎ (pour magasiner un nouveau forfait ou un nouvel appareil mobile) : 1 888 466-2453 | Sans frais

🌐 <http://www.bell.ca/Accueil>

Hydro-Québec

Avant d'emménager à une nouvelle adresse, vous devez faire une demande d'abonnement à Hydro-Québec, afin d'éviter de vous retrouver sans électricité le jour de votre installation.

◆ Pour transférer le service d'électricité à une nouvelle adresse ou effectuer une demande d'abonnement pour devenir client, consultez le

<http://www.hydroquebec.com/residentiel/espace-clients/demenagement>

ou appelez sans frais au
1 888 385-7252



❖ Taxes municipales

Le montant des taxes municipales que les propriétaires d'habitation versent à la municipalité est principalement fondé sur la valeur de la résidence et du terrain.

Le taux de taxation foncière et la tarification des services municipaux sont déterminés annuellement par le conseil municipal. La municipalité est tenue de faire parvenir le compte de taxes avant le 1^{er} mars de chaque année, sauf exception.

Pour plus d'informations, consultez le <http://www4.gouv.qc.ca/FR/Portail/Citoyens/Evenements/acheter-renover-maison/Pages/taxes-municipales.aspx> ou contactez le bureau municipal de votre municipalité.

❖ Droit de mutation immobilière

Le droit de mutation immobilière, souvent appelé taxe de bienvenue, est une taxe qui doit être payée à la MRC de Nicolet-Yamaska par tout nouvel acheteur d'un immeuble situé sur son territoire. Cette taxe s'applique lors de l'acquisition d'un immeuble neuf ou usagé et du terrain, ou du terrain seulement.

Calcul du montant du droit de mutation immobilière

Le calcul de la somme à payer se base sur le plus élevé des montants suivants :

- ◆ le prix payé pour l'acquisition de l'immeuble (prix d'achat);
- ◆ le montant de la contrepartie inscrite à l'acte de transfert (par exemple, le prix de vente total moins la valeur des meubles);
- ◆ la valeur inscrite au rôle d'évaluation foncière multipliée par un facteur pour tenir compte de la valeur marchande réelle de l'immeuble.

Pour plus d'informations, consultez le <http://www4.gouv.qc.ca/FR/Portail/Citoyens/Evenements/acheter-renover-maison/Pages/droit-mutation-immobiliere-taxe.aspx>.

Informez-vous également auprès de votre notaire lors de l'acquisition de l'immeuble.

❖ Incitatifs financiers pour la construction résidentielle

Le Village de Saint-Célestin s'est doté d'un programme de subvention à la construction résidentielle afin de stimuler la construction de nouvelles résidences sur son territoire. L'objectif du programme est de compenser l'augmentation de taxes foncières résultant de l'augmentation de la valeur imposable des immeubles dans le territoire de la municipalité due à la construction d'un nouveau bâtiment résidentiel.

Pour plus d'informations, communiquez au bureau municipal et informez-vous au sujet du règlement numéro 338.





SERVICES

❖ Aide alimentaire

Centre d'action bénévole de Nicolet

207, rue du Frère-Dominique
Nicolet (Québec) J3T 1K6

☎ 819 293-8560

1 888 993-4841 | Sans frais

✉ cabn@sogetel.net

🌐 <https://www.cdcnicolet-yamaska.ca/show.php?id=176>

📘 [Centre d'action bénévole de Nicolet](#)

Ludolettre

91, rue Fleury
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0

☎ 819 399-3023

✉ ludolettre@ludolettre.qc.ca

🌐 <http://www.cdcnicolet-yamaska.ca/ludolettre>

📘 [Ludolettre](#)

❖ Bibliothèque

◆ **Bibliothèque Claude-Bouchard**

Centre communautaire
450-B, rue Marquis
Saint-Célestin (Québec) J0C 1G0

☎ 819 229-3403

✉ biblio130@reseaubibliocqlm.qc.ca

📘 [Bibliothèque de Saint-Célestin](#)

Heures d'ouverture

LUNDI	9 H 30 À 13 H 30
MARDI	FERMÉ
MERCREDI	13 H 30 À 16 H ET 18 H 30 À 20 H
JEUDI	FERMÉ
VENDREDI	16 H À 20 H
SAMEDI ET DIMANCHE	FERMÉ

Les services offerts par la bibliothèque sont gratuits :

- ◆ 2 642 biens culturels accessibles aux abonnés, sans compter les biens de la collection locale;
- ◆ réseau internet sans fil;
- ◆ ordinateurs libre-service;
- ◆ prêts informatisés (<https://www.biblietcie.ca>)
- ◆ activités culturelles.

❖ Bulletin municipal

St-Célestin en bref

Le journal St-Célestin en bref est publié mensuellement (sauf en juillet et août) par l'O.T.J. de Saint-Célestin et est distribué gratuitement à l'ensemble des résidences. Pour connaître les modalités afin d'y publier un article, communiquez avec la personne responsable, Mme Lisa Lafond, au 819 229-3403.

Vous pouvez consulter les dernières éditions sur le site internet de la municipalité au <http://www.village-st-celestin.net>.

❖ Camp de jour

Le Village de Saint-Célestin offre un service de camp de jour estival.

Il débute dès la fin des classes et se termine à la mi-août, pour une durée totale de sept semaines. Le service est disponible pour les enfants âgés de 5 à 12 ans (la maternelle doit être complétée). Les enfants ont accès à un service de garde, des ateliers animés ainsi qu'à diverses activités.

Horaire : Lundi à vendredi de 7 h 30 à 17 h 30.

La formule à temps partiel, qui consiste en deux jours par semaine, est également disponible.

La période d'inscription se déroule habituellement en mai.

Pour plus d'informations, veuillez contacter les
Loisirs Collectifs au **819 668-7784**.

❖ Collecte d'ordures et récupération

◆ Jour de la collecte : mercredi.

OCTOBRE À MARS	TOUTES LES DEUX SEMAINES
AVRIL À SEPTEMBRE	CHAQUE SEMAINE

◆ La collecte de la récupération est effectuée toutes les semaines pendant toute l'année.

Lorsque vous placez vos bacs (ordures et récupération) sur le bord du chemin, assurez-vous que **les roues sont vers votre maison**.

◆ **La collecte des déchets dits « encombrants » est effectuée en février, avril, juin, juillet, août et octobre.**

Pour plus d'informations, contactez la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska ou consultez leur site internet.

◆ **Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska**

3075, avenue Nicolas-Perrot, bureau 201
Bécancour (Québec) G9H 3C1

☎ 819 294-2999

✉ info@rigidbny.com

🌐 <http://www.rigidbny.com>

◆ **Garage municipal**

- ◆ Collecte de matières décomposables (branches, fleurs, etc.) et de peinture récupérée
- ◆ Collecte de matériaux de construction
- ◆ Collecte de produits électroniques (à venir)
- ◆ Services de vidange pour roulettes

425, rue Ellyson
Saint-Célestin (Québec) J0C 1G0

☎ 819 229-3642

❖ Éducation

La MRC de Nicolet-Yamaska (MRC) dispose de services d'éducation de qualité partout sur son territoire. Les services publics sont offerts par la Commission scolaire de la Riveraine dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous.

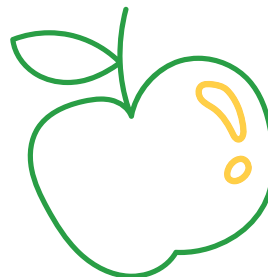
Commission scolaire de la Riveraine

375, rue de Monseigneur-Brunault
Nicolet (Québec) J3T 1Y6

☎ 819 293-5821

✉ Adresse électronique : information@csriveraine.qc.ca

🌐 <http://www.csriveraine.qc.ca>



École primaire Marquis

École fermée en 2017. La réouverture est prévue pour 2021. Les élèves sont relocalisés dans trois autres écoles de la commission scolaire.

◆ Services dispensés

Services réguliers : préscolaire et primaire 1^{er}, 2^e et 3^e cycle.

Services complémentaires : animation Passe-Partout, orthopédagogie, psychologie, psychoéducation, orthophonie, soutien pédagogique et animation spirituelle et communautaire.

Coordonnées

440, rue Marquis
Saint-Célestin (Québec) J0C 1G0

☎ 819 293-5821

✉ de.marquis@admin.csriveraines.qc.ca

<http://www.csriveraine.qc.ca/marquis>

Horaire des élèves

Horaire des élèves

8 h 10 à 11 h 35 et 12 h 55 à 15 h 05

Service de garde

Horaire

Matin : 7 h 15 à 8 h 05

Diner : 11 h 35 à 12 h 50

Après-midi : 15 h à 17 h 30

Journées pédagogiques : 7 h 15 à 17 h 30

Écoles secondaires

Trois écoles de **niveau secondaire** se situent dans la MRC : l'école secondaire Jean-Nicolet, l'école secondaire La Découverte et le Collège Notre-Dame-de-l'Assomption (privé).

◆ École secondaire Jean-Nicolet

497, rue de Monseigneur-Brunault
Nicolet (Québec) J3T 1Y6

☎ 819 293-5821, poste 2218

✉ direction.jean-nicolet@csrriveraine.qc.ca

<http://www.esjn.csrriveraine.qc.ca>

◆ École secondaire La Découverte

401, rue Germain
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0

☎ 819 399-2122

✉ direction.la_decouverte@csrriveraine.qc.ca

<http://www.esld.ca>

◆ Collège Notre-Dame-de-l'Assomption

225, rue Saint-Jean-Baptiste
Nicolet (Québec) J3T 0A2

☎ Téléphone : 819 293-4500

✉ info@cnda.qc.ca

<http://www.cnda.qc.ca>

Éducation aux adultes

Deux centres d'Éducation des adultes de la Commission scolaire de la Rivéraine se situent dans la MRC : le Centre Nicolet et le Centre Saint-François. L'Éducation des adultes de la Commission scolaire de la Rivéraine offre une variété de formations (scolaires, axées sur l'emploi et grand public) ainsi que le programme de participation sociale.

<http://www.formationdesadultes.com>

◆ Centre Nicolet

1220, boulevard Louis-Fr chet
Nicolet (Québec) J3T 1K6

☎ Téléphone : 819 293-5968

◆ Centre Saint-François

93, rue Marie-Victorin
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0

☎ Téléphone : 450 568-2277

Formation professionnelle

Deux écoles du Centre de formation professionnelle de la Rivéraine se trouvent dans la MRC : l'École d'agriculture de Nicolet et l'École de mécanique de machines fixes. Ces établissements offrent une formation de qualité appuyée par des installations modernes et des activités pédagogiques enrichissantes.

◆ École d'agriculture de Nicolet

575, rue de Monseigneur-Brunault
Nicolet (Québec) J3T 1H8

☎ Téléphone : 819 293-5821, poste 2364

<https://cfpriveraine.com/ecoles-et-programmes/ecole-d-agriculture-de-nicolet>

◆ École de mécanique de machines fixes

401, rue Germain
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0

☎ Téléphone : 819 293-5821, poste 2364

<https://cfpriveraine.com/ecoles-et-programmes/ecole-de-mecanique-de-machines-fixes>



❖ Emploi

Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour

Cet organisme a pour mission d'accompagner et de guider les personnes de 16 à 35 ans vers l'emploi, un retour aux études, la persévérance scolaire, l'éducation financière, l'entrepreneuriat, le volontariat et le bénévolat, l'établissement en région, le développement d'un projet ou l'engagement dans sa communauté.

Le Carrefour jeunesse-emploi dessert l'ensemble des municipalités de la MRC et son équipe volante peut se déplacer près de chez vous.

1330, boulevard Louis-Fréchette, C. P. 28
Nicolet (Québec) J3T 1A1

☎ 819 293-2592

✉ cje@cjenicbec.org

🌐 <http://www.cjenicbec.org>

Stratégie Carrière

Cet organisme offre une variété de services afin d'aider leur clientèle à développer leur employabilité, à effectuer des choix professionnels éclairés et à intégrer le marché du travail. Stratégie Carrière couvre l'ensemble des municipalités de la MRC.

88, Place du 21-Mars, bureau 203
Nicolet (Québec) J3T 1G2

☎ 819 373-1726, poste 237
1 866 373-1726 | Sans frais

✉ mpeck@strategiecarriere.com

<http://www.strategiecarriere.com>

Services intégrés pour l'emploi

Cet organisme a pour mission de favoriser l'amélioration de la condition socio-économique des femmes en les outillant dans leurs démarches de formation et d'emploi ainsi qu'en faisant la promotion de la reconnaissance du droit des femmes au travail. Services intégrés pour l'emploi couvre l'ensemble des municipalités de la MRC.

88, Place du 21-Mars, bureau 203
Nicolet (Québec) J3T 1K6

☎ 819 293-8494

1 866 298-6007 | Sans frais

✉ info@siemploi.com

<http://www.siemploi.com>

Service externe de main-d'œuvre

Cet organisme, en collaboration avec Services Québec, offre des services d'aide à l'insertion, à la réinsertion et au maintien à l'emploi pour les personnes ayant des limitations physiques, intellectuelles, sensorielles ou psychiques. Le Service externe de main-d'œuvre couvre l'ensemble des municipalités de la MRC.

700, rue de Monseigneur-Panet
Nicolet (Québec) J3T 1C6

☎ 819 293-2231

1 866 493-2231 | Sans frais

✉ daniel.gilbert@qc.aira.com

<http://www.semocq.com>



Employeurs potentiels

Pour connaître les entreprises qui se trouvent dans le Village de Saint-Célestin, consultez le site internet de la municipalité au <https://www.village-st-celestin.net>.

❖ Famille

CPE et garderies

De nombreuses options s'offrent aux parents qui recherchent un service de garde pour leur(s) enfant(s) : milieux de garde reconnus (centre de la petite enfance, garderies privées subventionnées, garderies privées non subventionnées et milieu familial reconnu) et milieu familial non reconnu.

Afin de faciliter les démarches de recherche d'une place en service de garde, il existe un guichet unique d'accès aux services de garde (La Place 0-5) auquel vous pouvez accéder au lien suivant : <http://www.laplace0-5.com>.

Pour plus d'informations, consultez le site internet du ministère de la Famille au <http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/Pages/index.aspx>.

Ludolette

Cet organisme est un centre d'éducation populaire et travaille à l'amélioration des conditions de vie pour les familles.

91, rue Fleury
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0

☎ 819 399-3023

✉ ludolette@ludolette.qc.ca

🌐 <http://www.cdcnicolet-yamaska.ca/ludolette>

f [Ludolette](#)

❖ Meubles et vêtements

Vestiaire de Saint-Célestin (vêtements)

500-B, rue Houde
Saint-Célestin (Québec) J0C 1G0

☎ 819 229-3433

Ouvert le jeudi de 16 h à 20 h ou sur demande.

Vestiaire Ludolinge

91, rue Fleury
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0

☎ 819 399-3023

✉ ludolette@ludolette.qc.ca

🌐 <http://www.cdcnicolet-yamaska.ca/ludolette>

f [Ludolette](#)

Centre d'action bénévole de Nicolet

207, rue du Frère-Dominique
Nicolet (Québec) J3T 1K6

☎ 819 293-8560

1 888 993-4841 | Sans frais

✉ cabn@sogetel.net

🌐 <http://www.cdcnicolet-yamaska.ca/show.php?id=176>

f [Centre d'action bénévole de Nicolet](#)

❖ Office municipal d'habitation

Logements disponibles pour les personnes de plus de 50 ans à faible revenu.

- ◆ Différents services offerts, tels que : salle de lavage, salle commune et aires de jeux de pétanque.
- ◆ Capacité de 36 logements (3½ et 4½).
- ◆ Le coût du loyer correspond à 25 % du revenu du locataire.

450, rue Ellyson
Saint-Célestin (Québec) J0C 1G0

Pour plus d'informations, contactez l'Office municipal d'habitation de Saint-Célestin aux coordonnées ci-dessous.

510, rue Marquis
Saint-Célestin (Québec) J0C 1G0

☎ 819 229-3642

❖ Organismes communautaires

De nombreux organismes communautaires situés près du Village de Saint-Célestin offrent une variété de services liés aux besoins concernant :

- ◆ la santé physique ou mentale;
- ◆ un handicap physique ou intellectuel;
- ◆ le rôle de proche aidant;
- ◆ les dépendances;
- ◆ la justice;
- ◆ la défense des droits des femmes;
- ◆ la lutte aux agressions à caractère sexuel;
- ◆ l'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale;
- ◆ les déclarations de revenus et la rédaction de formulaires gouvernementaux;
- ◆ le transport pour des rendez-vous médicaux ou judiciaires;
- ◆ l'entretien ménager, la préparation de repas et les commissions;
- ◆ et autres.

Pour plus d'informations, consultez le site internet de la Corporation de développement communautaire au lien suivant :
<http://www.cdcnicolet-yamaska.ca/membres>.



❖ Santé

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ) est responsable de la coordination des soins et services offerts à la population du Centre-du-Québec et de la Mauricie.

Pour plus d'informations sur les services offerts et les différentes installations, consultez le [http:// www.ciuussmcq.ca](http://www.ciuussmcq.ca).

Points de services dans la MRC de Nicolet-Yamaska

◆ Centre Christ-Roi

Hôpital, CHSLD, CLSC
675, rue Saint-Jean-Baptiste
Nicolet (Québec) J3T 1S4

☎ 819 293-2071

◆ Centre d'hébergement Saint-Célestin (CHSLD)

475, rue Houde, C.P. 90
Saint-Célestin (Québec) J0C 1G0

☎ 819 229-3617

◆ Clinique médicale de Nicolet

1691, boulevard Louis-Fréchette
Nicolet (Québec) J3T 1Z6

☎ 819 293-2022
819 415-1120 | Sans rendez-vous (clients inscrits)

◆ CLSC de Saint-Léonard-d'Aston

346, rue Béliveau
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0

☎ 819 399-3666

◆ GMF Saint-Léonard-d'Aston

360, rue Béliveau
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0

☎ 819 399-2030

Clinique médicale Landry-Fréchette

890, 10e Rang
Saint-Wenceslas (Québec) G0Z 1J0

☎ 819 224-7577

◆ Coopérative de Solidarité et de Santé Shooner-Jauvin

10, rue Georges, bureau A
Pierreville (Québec) J0G 1J0

☎ 450 568-3296

◆ Centre Filles de la Sagesse

(incluant la Maison de naissance de la Rivière)
1275, rue Saint-Jean-Baptiste
Nicolet (Québec) J3T 1W4

☎ 819 293-2071

❖ Transport adapté

Bougie Bus

☎ 819 293-6768

✉ bougiebus@sogetel.net



Info-santé : 811



LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

❖ Loisirs — Œuvre des terrains de jeux (O.T.J.) de Saint-Célestin

L'O.T.J. de Saint-Célestin est l'organisme responsable des loisirs pour le Village de Saint-Célestin et la Paroisse de Saint-Célestin. Il est également propriétaire des différentes installations de loisirs telles que la patinoire et le centre communautaire. L'O.T.J. organise aussi des activités rassembleuses comme le Festival du Blé d'Inde.

450, rue Marquis
Saint-Célestin (Québec) J0C 1G0

☎ 819 229-3403

❖ Installations sportives

- ◆ Soccer intérieur, volley-ball (centre communautaire)
- ◆ Terrains de soccer extérieurs
- ◆ Patinoire couverte — de 18 h à 22 h
- ◆ Terrain de balle
- ◆ Terrains de volley-ball extérieurs

❖ Liges et activités sportives

- ◆ Soccer
- ◆ Balle
- ◆ Volley-ball
- ◆ Snout
- ◆ Hockey
- ◆ Badminton

Pour plus d'informations, appelez l'O.T.J. de Saint-Célestin au **819 229-3403**.

❖ Loisirs collectifs du comité des 5 (LCC5)

Afin d'offrir à la population un meilleur service de loisirs, les municipalités de Saint-Célestin (Paroisse et Village), Saint-Wenceslas, Sainte-Eulalie et Saint-Sylvere ont décidé de s'unir sous une même identité : les Loisirs collectifs du comité des 5 (LCC5).

1055, rue Richard
Saint-Wenceslas (Québec) G0Z 1J0

☎ 819 668-7784

✉ loisirscollectifscomite5@hotmail.ca

Pour plus d'informations et connaître les activités à venir, consultez le **<https://www.loisirscollectifs.com>**.



❖ Piste cyclable

Le Village de Saint-Célestin se trouve sur le chemin d'un des quatre circuits vedettes de la MRC.

Pour plus d'informations, consultez le site internet de
Tourisme Nicolet-Yamaska au
<http://www.tourismenicoletyamaska.com/fr/velo/carte-et-circuits>.

❖ Groupes sociaux, communautaires et de loisirs

Cercle des fermières de Saint-Célestin

Accès à des métiers à tisser dans un local au sous-sol de l'église.
Divers ateliers offerts aux membres.

490, rue Marquis
Saint-Célestin (Québec) J0C 1G0

☎ 819 229-3449

FADOQ de Saint-Célestin

Organisme pour les personnes de 50 ans et plus.
Souper et soirée dansante à chaque mois au sous-sol de l'église.
Organisation de parties de cartes et de dîners.

500-B, rue Houde
Saint-Célestin (Québec) J0C 1G0

☎ 819 229-1836

53^e Groupe Scout de Saint-Célestin

Mouvement pour les jeunes de 9 à 14 ans.
Aventure, vie de groupe, débrouillardise et autonomie.

165, rue Marquis
Saint-Célestin (Québec) J0C 1G0

☎ 819 229-2054

f [53^e groupe Scout Saint-Célestin](#)

❖ Location de salle

Les salles suivantes sont disponibles pour la location :

- ◆ centre communautaire;
- ◆ 2^e étage de la bibliothèque;
- ◆ sous-sol de l'église.

Pour plus d'informations concernant le centre communautaire et le 2^e étage de la bibliothèque, contactez l'O.T.J. de Saint-Célestin au **819 229-3403**. Pour plus d'informations à propos du sous-sol de l'église, appelez au **819 233-2300**.



FESTIVAL DU BLÉ D'INDE

Chaque année au mois de juillet, le Festival du Blé d'Inde est l'occasion parfaite de célébrer l'été. Petits et grands dégustent gratuitement et à volonté le fameux épi de maïs de Saint-Célestin. De plus, des activités pour toute la famille sont organisées : spectacles, feux d'artifice, compétitions sportives amicales, etc.

Pour plus d'informations et connaître la programmation, consultez le site internet <https://www.festivaldubledinde.com>.

450, rue Marquis
Saint-Célestin (Québec) J0C 1G0

☎ 819 229-3403

✉ loisirs.stcelestin@yahoo.ca

f [Festival du Blé d'Inde de Saint-Célestin](#)



Pour connaître les événements qui auront lieu dans le Village de Saint-Célestin ainsi que dans les autres municipalités de la MRC, consultez le site internet de Tourisme Nicolet-Yamaska au <http://www.tourismenicoletyamaska.com/fr/quoi-faire/evenements>.

RÈGLEMENTS (EN BREF)¹



❖ Nuisances

Entre 22 h et 7 h, il est interdit de causer du bruit susceptible de troubler la paix et le bien-être du voisinage en effectuant des travaux de construction, de démolition ou de réparation d'un bâtiment ou d'un véhicule ou en utilisant une tondeuse.

L'utilisation de pétard ou de feu d'artifice est interdite.

❖ Stationnement

Du 15 novembre au 15 avril inclusivement, il est interdit de stationner son véhicule sur la voie publique entre 23 h et 7 h, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Les endroits où le stationnement est interdit en tout temps sont indiqués par la signalisation en place.

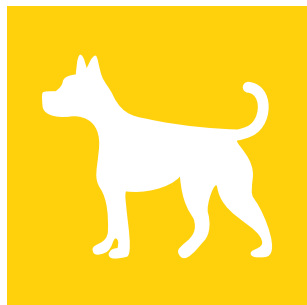


❖ Animaux

Il est interdit d'être propriétaire d'un chien ayant déjà mordu un animal ou un être humain ou d'un chien de type « pit-bull ».

Il est interdit de garder dans une unité d'occupation, incluant ses annexes, un nombre total de chiens supérieur à 2 et un nombre total de chats supérieur à trois.

Le règlement numéro 257 concernant les animaux comprend 6 chapitres et porte sur divers sujets tels que les animaux de ferme, les besoins primaires des animaux, le transport, l'abandon, les mauvais traitements, les nuisances et les animaux dangereux. Pour plus d'informations, veuillez consulter le règlement sur le site internet du Village de Saint-Célestin (<https://www.village-st-celestin.net>).



❖ Colportage

Sans permis, il est interdit de solliciter une personne à son domicile ou à son lieu d'affaires afin de vendre une marchandise, d'offrir un service ou de solliciter un don. Pour obtenir un permis de colporteur, il est obligatoire d'en faire la demande par écrit au bureau municipal.

❖ Systèmes d'alarme

Sans permis, un système d'alarme ne peut pas être installé ou un système d'alarme déjà existant ne peut pas être modifié. Pour obtenir un permis (gratuit), il est obligatoire d'en faire la demande à l'inspecteur en bâtiment de la municipalité.



¹ Les règlements mentionnés dans ce document ne sont qu'un résumé. La municipalité n'assume aucune responsabilité quant aux différences qu'il peut y avoir entre les textes officiels et la présente version. Les règlements peuvent être modifiés sans préavis. Pour connaître tous les changements apportés, communiquer avec la municipalité. Tous les originaux sont signés au livre des règlements.

❖ Utilisation extérieure d'eau potable

Entre le 1^{er} mai et le 15 septembre inclusivement, il est interdit d'utiliser l'eau pour arroser toute pelouse, parterre, jardin, fleur, arbuste ou tout autre objet ou matière à l'exclusion de quelques exceptions. Pour connaître la nature et le détail de ces exceptions, veuillez consulter le règlement numéro 182 relatif à l'utilisation rationnelle de l'eau sur le site internet du Village de Saint-Célestin (<https://www.village-st-celestin.net>).

Entre le 1^{er} mai et le 15 septembre inclusivement, il est interdit de :

PRÉSENTATION DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA

La MRC de Nicolet-Yamaska a la responsabilité d'offrir des services techniques et professionnels aux municipalités ainsi que d'établir une planification, une réglementation et des projets structurants relatifs à l'aménagement et au développement du territoire. De plus, elle offre également des services de soutien professionnel et financier en développement économique et aux entreprises.

❖ Services aux citoyens

- ◆ Évaluation foncière
- ◆ Rôle d'évaluation en ligne
- ◆ Inspection en bâtiment (permis)
- ◆ Aménagement du territoire
- ◆ Gestion des cours d'eau
- ◆ Service de génie civil
- ◆ Culture et patrimoine
- ◆ Subvention à la rénovation
- ◆ Prévention des incendies
- ◆ Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et ARTERRE
- ◆ Services à l'entrepreneuriat (démarrage, expansion, acquisition, relève, consolidation)
- ◆ Aide financière aux entreprises (contributions remboursables et non remboursables)
- ◆ Développement agroalimentaire

MRC de Nicolet-Yamaska

257-1, rue de Monseigneur-Courchesne
Nicolet (Québec) J3T 2C1

☎ 819 519-2997

✉ mrcny@mrcny.qc.ca

<http://www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca>

Heures d'ouverture

LUNDI À JEUDI	8 H 30 À 12 H ET 13 H À 16 H
VENDREDI	8 H 30 À 12 H ET 13 H À 15 H
SAMEDI ET DIMANCHE	FERMÉ

Heures d'ouverture d'été

À partir du 1^{er} vendredi de juin jusqu'au vendredi précédant la fête du Travail.

LUNDI À JEUDI	8 H À 12 H ET 13 H À 16 H
VENDREDI	8 H À 12 H
SAMEDI ET DIMANCHE	FERMÉ





RESSOURCES GOUVERNEMENTALES CONCERNANT L'IMMIGRATION

❖ Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec

Le rôle du Ministère est de promouvoir l'immigration, la diversité et l'inclusion, de sélectionner les personnes immigrantes et de favoriser leur pleine participation, en français, au développement du Québec.

Les ressources du Ministère sont présentes pour vous appuyer dans vos démarches liées à l'immigration telles que :

- ◆ l'obtention de documents officiels;
- ◆ la réunification familiale;
- ◆ l'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec;
- ◆ la vérification des métiers et professions réglementés au Québec;
- ◆ l'apprentissage du français;
- ◆ et bien d'autres.

❖ Guide Apprendre le Québec

Le guide Apprendre le Québec est un outil pour vous aider dans la réalisation de votre projet de vie au Québec. Il comporte deux sections : Ce que vous devez savoir et Ce que vous devez faire. Cette dernière section consiste en un plan d'action personnalisé, dont une version interactive est également disponible.

- ◆ Pour télécharger le guide Apprendre le Québec :

<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/apprendrelequebec.pdf>

- ◆ Pour télécharger le Plan d'action personnalisé :

<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/plan-action-personnalise-dynamique.pdf>

Pour plus d'informations, consultez le
<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca>.

Centre de contacts clientèle
(Service des renseignements généraux) :
1 877 864-9191 | Sans frais


AUTRES RESSOURCES UTILES

Centre communautaire

450, rue Marquis
Saint-Célestin (Québec) J0C 1G0


Caisse Desjardins

570, rue Marquis
Saint-Célestin (Québec) J0C 1G0

 819 233-2333

Caisse Desjardins Godefroy (siège social)


4265, boulevard de Port-Royal
Bécancour - Secteur Saint-Grégoire (Québec) G9H 1Z3

 819 233-2333

1 887 503-2333 | Sans frais


Bureau de poste de Saint-Célestin

590, rue Marquis
Saint-Célestin (Québec) J0C 1G0

 819 229-3333


Fabrique Notre-Dame-de-l'Espérance (Église)

500, rue Marquis
Saint-Célestin (Québec) J0C 1G0

 819 233-2300


Sûreté du Québec

124, rue Denis-Desaulniers
Nicolet (Québec) J3T 1C6

 819 293-4428

Services Québec

1300, boulevard de Port-Royal
Bécancour (Québec) G9H 1X6

 1 877 644-4545 | Sans frais


 <http://www.quebec.ca/services-quebec>

Service Canada

Centre Service Canada à Trois-Rivières,
Victoriaville, Drummondville et Sorel-Tracy

 <http://www.canada.ca/fr.html>


Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

 1 800 361-7620 | Sans frais

 <http://www.saaq.gouv.qc.ca>

Député fédéral – M. Louis Plamondon

702, rue de Monseigneur-Panet
Nicolet (Québec) J3T 1C6

 819 293-2041

1 866 693-2041 | Sans frais

 louis.plamondon@parl.gc.ca

Député provincial – M. Donald Martel

625, avenue Godefroy, bureau 202
Bécancour (Québec) G9H 1S3

 819 233-3521

1 855 333-3521 | Sans frais

 Donald.Martel.NICO@assnat.qc.ca

Urgence : 911

Info-Santé : 811

**Centre antipoison du Québec :
1 800 463-5060**



Crédits

Ce guide a été réalisé par **Immigration Nicolet-Yamaska** en collaboration avec le Village de Saint-Célestin.

Immigration Nicolet-Yamaska est un projet de la MRC de Nicolet-Yamaska et du Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour.

Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion a contribué financièrement à la réalisation de ce guide des nouveaux arrivants.

Merci à l'appui de la Société d'aide au développement des collectivités de Nicolet-Bécancour et à la collaboration de Place aux jeunes Nicolet-Yamaska.

Photos : Patricia Dubuc (p. 1), Rosaire Lemay (p. 24)

Graphisme : Panga Créations

Impression : Imprimerie De La Rive-Sud Ltée

